Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-8263-5	**Numéro de la version :**	19.00
Date de parution :	2025/09/18	**Remplace la version datée de :**	2025/09/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

PELLICULE ADHÉSIF STRUCTURALE SCOTCH-WELD(MC) AF 31

Numéros d'identification de produit

62-1514-1005-7	62-1514-2801-8	62-1514-3501-3	62-1514-3905-6	62-1514-4705-9
62-1514-4706-7	87-2500-0256-2	87-3300-0513-0	87-3300-0514-8	

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif structural

Utilisation spécifique

Pellicule adhésive structurale

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Provoque des lésions aux organes : sang ou organes hématopoïétiques | système cardiovasculaire | reins/voies urinaires | système nerveux | système respiratoire.

Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : sang ou organes hématopoïétiques | système cardiovasculaire | reins/voies urinaires | foie | système respiratoire.
Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	45 - 70 Secret Fabrication *	Phénol, polymère avec formaldéhyde
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	15 - 40	Copolymère d'acrylonitrile et de 1,3-butadiène
Hexamine	100-97-0	3 - 10 Secret Fabrication *	Méthenamine

Phénol	108-95-2	0.5 - 5 Secret Fabrication *	Phénol
Soufre	7704-34-9	1 - 5	Soufre
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 - 5	Oxyde de zinc (ZnO)
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Distillats, pétrole, léger hydrotraitée
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	95-33-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	N-Cyclohexylbenzothiazole-2-sulfénamide

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Formaldéhyde	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Ammoniac	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Oxydes de soufre	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart de la chaleur; Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Hexamine	100-97-0	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):1 mg/m3	Sensibilisant Cutanée
Phénol	108-95-2	ACGIH	MPT: 5ppm	Danger d'absorption cutanée
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2	

			mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Pellicule
couleur	Brune, Jaune

Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	*Pas de données disponibles*
Densité relative	*Pas de données disponibles*
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	*Ne s'applique pas*
pourcentages volatil comme texte	Néant
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Ne s'applique pas*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Amines

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les

classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets cardiaques: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arrythmie), une modification du rythme cardiaque, des dommages au muscle cardiaque, une crise cardiaque qui peut être mortelle. Effets hématopoiétiques : Signes ou symptômes pouvant inclure une faiblesse généralisée, de la fatigue et un changement dans le nombre de cellules sanguines circulantes. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets cardiaques: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arrythmie), une modification du rythme cardiaque, des dommages au muscle cardiaque, une crise cardiaque qui peut être mortelle. Effets hématopoiétiques : Signes ou symptômes pouvant inclure une faiblesse généralisée, de la fatigue et un changement dans le nombre de cellules sanguines circulantes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au

niveau Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 2 900 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Dermale	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Hexamine	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hexamine	Ingestion	Rat	LD50 9 200 mg/kg
Phénol	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 2 - 10 mg/l
Phénol	Dermale	Rat	LD50 670 mg/kg
Phénol	Ingestion	Rat	LD50 340 mg/kg
Soufre	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Soufre	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 9,2 mg/l
Soufre	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 3 mg/l
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Dermale	Lapin	LD50 > 7 940 mg/kg
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Ingestion	Rat	LD50 5 300 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	irritant légère
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Hexamine	Lapin	Aucune irritation significative
Phénol	Rat	Corrosif
Soufre	Lapin	Irritant
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritant
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	Irritant modéré
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hexamine	Lapin	Aucune irritation significative
Phénol	Lapin	Corrosif
Soufre	Lapin	irritant légère
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	irritant légère
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	sensibilisant
Hexamine	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non classifié
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Humain	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Polymère phénol-formaldéhyde	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Hexamine	In vivo	N'est pas mutagène
Hexamine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	In Vitro	N'est pas mutagène
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	In vivo	N'est pas mutagène

N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Hexamine	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Hexamine	Dermale	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hexamine	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hexamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	3 génération
Hexamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	3 génération
Hexamine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Chien	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 321 mg/kg/jour	2 génération
Phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 321 mg/kg/jour	2 génération
Phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Hexamine	Ingestion	Humain	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phénol	Dermale	sytème hématoppoitique	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 108 mg/kg	pas disponible
Phénol	Dermale	cœur \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 107 mg/kg	24 heures
Phénol	Dermale	foie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	ne s'applique pas
Phénol	Ingestion	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Phénol	Ingestion	Système endocrinien \| foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 224 mg/kg	ne s'applique pas
Phénol	Ingestion	cœur	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Phénol	Dermale	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Lapin	LOAEL 260 mg/kg/day	18 jours

Phénol	Inhalation	cœur \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Cochon d'Inde	LOAEL 0,1 mg/l	41 jours
Phénol	Inhalation	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,1 mg/l	14 jours
Phénol	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Phénol	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,1 mg/l	2 semaines
Phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/kg/day	14 jours
Phénol	Ingestion	système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Mouris	LOAEL 1,8 mg/kg/day	28 jours
Phénol	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 308 mg/kg/day	13 semaines
Phénol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 40 mg/kg/day	14 jours
Phénol	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 40 mg/kg/day	14 jours
Phénol	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,8 mg/kg/day	28 jours
Phénol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/day	14 jours
Phénol	Ingestion	la peau \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 204 mg/kg/day	103 semaines
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien \| système vasculaire \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	6 mois
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Dermale	la peau \| système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	21 jours
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Inhalation	système vasculaire \| système immunitaire \| système respiratoire \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,048 mg/l	29 jours
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800	28 jours

					mg/kg/day	
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/day	28 jours
N-cyclohexyle-2-benzothiazole-sulfénamide	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| tube digestif \| système immunitaire \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
NUC - Distillats légers (pétrole), hydrotraités	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-8263-5	**Numéro de la version :**	19.00
Date de parution :	2025/09/18	**Remplace la version datée de :**	2025/09/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca